



“ La virtualisation des applications permet aux équipes informatiques de délivrer une meilleure qualité de service aux utilisateurs, de simplifier les tâches des agents distants ou mobiles, de mutualiser et sécuriser les données. ”

Jean-Claude Lods
DSI

L'enjeu

Faciliter la mobilité des travailleurs nomades et, plus généralement, améliorer et sécuriser l'accès aux applications sur ses 110 sites répartis sur le territoire du Calvados.

La solution

Virtualisation des applications et de 800 postes de travail avec Citrix XenApp (nouveau nom de Presentation Server).

Le Conseil Général du Calvados investit dans la facilité d'accès aux applications

Avec 110 sites répartis sur tout le département, le Conseil général du Calvados cherchait une solution pour améliorer l'accès aux applications métiers. Sur site ou en situation de mobilité, il fallait fournir aux utilisateurs un niveau de performance supérieur à l'existant. Par ailleurs, la sécurisation des données était devenue une nécessité. La mise en œuvre de Citrix XenApp au cours du premier semestre 2008 a apporté deux avantages déterminants : la mise à disposition à tout moment et partout des applications Windows, et la protection des données. Cette solution de virtualisation d'applications a également permis de multiplier par deux le nombre de postes de travail à la disposition des travailleurs sociaux sans, pour autant, changer de type de réseau.

Efficacité et cohérence

Le projet est né de la réflexion conduite en 2003 sur l'informatisation de ces agents. Comme l'explique Jean-Claude Lods, Directeur des Systèmes d'information du Conseil général, un certain nombre d'entre eux disposaient d'ordinateurs mais « *l'accès au réseau était techniquement difficile et la sécurité problématique* ». Mobiles par fonction car ils passent régulièrement d'une permanence à l'autre, les travailleurs sociaux devaient impérativement disposer d'une solution fiable et disponible de n'importe quel endroit où ils se trouvent.

Aidé par un consultant, le Conseil général du Calvados a lancé une consultation et, finalement, a porté son choix sur l'infrastructure de virtualisation d'applications Citrix. Pascal Gaumerd, chef du projet à la Direction des Systèmes d'Information pour le déploiement de la solution, estime que « *Citrix XenApp a donné au système d'information une efficacité globale et une cohérence* » qui augmentent la productivité et la réactivité des utilisateurs.

Performance multipliée par six

A présent, applications et données sont centralisées sur une ferme de serveurs situés à Caen. Elles sont accessibles à la demande, via la même bande passante et quel que soit le mode de connexion, et sans avoir modifié les caractéristiques du réseau. De plus, différentes fonctions assurent un contrôle d'accès strict sans que l'utilisateur ou l'administrateur ait à gérer de multiples contraintes d'authentification.

Jean-Claude Lods dresse le tableau des avantages apportés par la solution Citrix de virtualisation et de streaming d'applications :

- Un niveau de performance multiplié par un facteur six, notamment pour les « petits sites ». Alors que les utilisateurs devaient auparavant subir un temps de latence, les temps de réponse sont aujourd'hui pratiquement immédiats.
- Les applications client-serveur dédiées à l'aide sociale, aux métiers de l'équipement (marchés publics, voirie, ouvrages d'art...), à la gestion financière ou encore à la gestion des bibliothèques de prêt sont devenues très faciles d'accès.
- 350 postes de travail mobiles ont été ajoutés sans impact sur les performances.
- La sécurisation des données est assurée, même en situation de mobilité.
- Les interventions sur site sont désormais limitées alors que le mode client-serveur nécessitait des déplacements nombreux, en particulier pour l'installation de nouvelles applications ou versions de logiciels. Les serveurs décentralisés ont été supprimés.

Simplifier la mise en œuvre du PRA

A ces bénéfices, le Directeur des Systèmes d'information du Conseil général en ajoute deux autres qui simplifient considérablement la vie de ses équipes :

- Le principe de centralisation via une ferme Citrix permet à la DSI de mettre en place aisément un plan de reprise d'activité. La duplication des données se fera tout simplement au niveau de la ferme de serveurs localisée en un seul endroit.
- La rationalisation des systèmes d'impression devient possible alors que le parc d'imprimantes du Conseil général est en cours de renouvellement. Un seul « driver » est nécessaire, ce qui est également source de simplification donc d'efficacité.

« La puissance de la solution Citrix XenApp est adaptée à la dispersion des sites. Les tests que nous avons effectués avec la société Citrix nous ont totalement rassurés sur la capacité de la solution à gérer la multiplicité des sites, y compris avec les systèmes d'impression », mentionne Daniel Leguen, Chef de projet de la société retenue dans le cadre de l'appel d'offres pour la mise en œuvre de la solution.

« Il reste néanmoins à porter l'estocade en généralisant totalement l'usage de Citrix dans quelques sites distants tels les agences routières départementales qui utilisent le client ICA sur des PC, maintenant que la solution AutoCAD Map 3D est officiellement supportée en environnement XenApp », remarque Jean-Claude Lods qui ajoute : *« Le projet a reçu un excellent accueil, en particulier de la part des travailleurs sociaux. »* La mutualisation des données a permis de créer un espace de travail collaboratif entre sites distants et site central tout en fournissant à chacun un espace individuel.

Encouragé par les bénéfices engendrés par Citrix XenApp, Jean-Claude Lods envisage d'étendre la solution à la totalité du système d'information du Conseil général, c'est-à-dire y compris au siège. Ce qui représenterait 1 600 postes de travail.



www.citrix.fr

A propos de Citrix
Citrix Systems, Inc. (NASDAQ:CTXS) est un fournisseur de solutions de virtualisation ou de « virtual computing » qui aident les